

FICHE D'ENTREE EN RELATION

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son intermédiaire. Elle résume toutes les informations légales que l'intermédiaire ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation. Vous avez choisi de confier la mission de vous faire assister par un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

LA SOCIETE

Dénomination sociale : RAIZERS PATRIMOINE

Forme juridique : société par actions simplifiée au capital social de 100 €

Adresse professionnelle : 15 rue du Colonel Driant, 75001 PARIS

Tél : 01 83 62 21 21 Mail : patrimoine@raizers.com

N° RCS PARIS : 884 244 112

STATUTS LEGAUX

Votre intermédiaire est adhérent auprès de l'association professionnelle ENDYA

Votre intermédiaire est également immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le N° d'immatriculation 26005767 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <http://www.orias.fr>) au titre des activités réglementaires suivantes :

COA (Courtier en assurance)

Les activités d'IAS sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR :

4 Place de Budapest

CS 92459

75436 PARIS CEDEX 09

<http://www.acpr.banque-france/>

ATTESTATION D'ASSURANCE RC PRO

Votre intermédiaire dispose, conformément à la loi, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la compagnie : Compagnie CNA Insurance Company – 586 Avenue Charles-Quint 1082 Bruxelles. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du CODE MONETAIRE ET FINANCIER et du CODE DES ASSURANCES.

REMUNERATION DE L'INTERMEDIATION EN ASSURANCE VIE / CAPITALISATION :

Votre intermédiaire exerce l'activité d'intermédiation en assurances conformément à l'article L.521-2, II, 1°, b) du Code des assurances. Il n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et propose un niveau de conseil de niveau 1 à savoir qu'il a l'obligation de proposer un contrat cohérent (approprié) avec vos besoins et exigences.

Votre intermédiaire ne facture pas d'honoraires pour cette activité. Toutefois, au titre de la distribution de contrats d'assurance vie ou de capitalisation, il est susceptible de percevoir une combinaison d'honoraires de conseil, de commissions ou de tout autre type de rémunération y compris tout avantage économique et/ou non monétaire au titre de l'article L.521-2 du Code des Assurances. Ces avantages ont pour objet l'amélioration de la qualité de la prestation de conseil fournie et ne doivent pas nuire aux obligations de l'intermédiaire d'agir au mieux de vos intérêts.

Une estimation des coûts et frais sera fournie avant la réalisation de l'opération au sein d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

PARTENAIRES, ENTREPRISES D'ASSURANCE ET AUTRES DISTRIBUTEURS

Nous vous informons conformément à l'article L. 521-2 II 1°(b) du Code des assurances, que nous basons notre conseil sur une analyse des contrats sélectionnés auprès du partenaire GENERALI.

Entreprises d'assurances et autres distributeurs	Activités
E-VIE par GENERALI	Assurance vie / Capitalisation

Conformément à l'article R521-1 du CODE DES ASSURANCES, votre intermédiaire déclare avoir enregistré au cours de l'année précédente une part supérieure au tiers de son chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en assurance avec les entreprises d'assurance ou les groupes d'assurance suivants :
GENERALI

Il déclare également n'avoir aucune participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % de ses droits de vote ou de son capital, détenue par une entreprise d'assurance déterminée ou par l'entreprise mère d'une entreprise d'assurance et déclare n'avoir aucune participation, directe ou indirecte, supérieure à 10% des droits de vote auprès d'une entreprise d'assurance déterminée ou d'une l'entreprise mère d'une entreprise d'assurance.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser par courrier à : RAZERS PATRIMOINE, 15 rue du Colonel Driant 75001 PARIS, ou par mail à patrimoine@raizers.com. Votre intermédiaire s'engage à vous adresser un accusé de réception au maximum sous 10 jours, sauf réclamation relevant de la compétence de l'assureur.

Sauf difficulté particulière liée à la réclamation, votre intermédiaire s'engage à vous répondre dans les deux mois à compter de l'envoi de la réclamation.

En cas de litige, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice.

Si la réponse apportée à une réclamation n'est pas satisfaisante ; la société RAZERS PATRIMOINE a contractualisé avec un médiateur de la consommation.

Pour l'activité d'intermédiation en assurance :

La Médiation de l'Assurance, par voie postale à La Médiation de l'Assurance – Pôle CSCA TSA 50110 – 75441 Paris Cedex 09.

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Vos données personnelles, recueillies pour les besoins dont la finalité est liée à l'étude de votre projet, font l'objet d'un traitement informatique destiné à remplir les obligations issues de l'étude de votre projet. Le destinataire direct de ces données est RAZERS PATRIMOINE, notamment tenu de répondre sincèrement aux demandes des établissements de crédit contactés.

Ces données feront l'objet de communication extérieure par RAZERS PATRIMOINE, pour les seules nécessités d'exécution du contrat qui sera mis en place ou d'exigences légales et réglementaires (art. L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier, en particulier, relatif aux obligations de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme), dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données ou « RGPD »).

Justifiant de votre identité, vous bénéficiez d'un droit permanent d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles (art. 39, Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée). Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez adresser votre demande soit par simple courrier à l'adresse postale : RAZERS PATRIMOINE, 15 rue du Colonel Driant 75001 PARIS, soit par mail à patrimoine@raizers.com.

Vous avez également la faculté d'introduire une réclamation relative au traitement de vos données personnelles sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne ou par courrier postal en écrivant à la CNIL (3 Place de Fontenoy – TSA 80715-74334 Paris Cédex).

Conformément aux dispositions régissant la conservation des données à caractère personnel et en regard de la nature des opérations de banque, ces données personnelles sont conservées cinq (5) années après la fin de la relation d'affaires.

Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous êtes informé que RAZERS PATRIMOINE peut exploiter vos coordonnées à des fins d'optimisation de vos finances et donc vous proposer via des courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux, des offres commerciales.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas/plus recevoir des messages promotionnels et invitations, vous avez la possibilité de modifier votre choix en contactant RAZERS PATRIMOINE dans les conditions évoquées ci-avant ou en utilisant les liens de désinscription prévus dans les messages que vous recevriez.